

Cliquez ici pour le bureau le plus près.

H&R B

cyberpresse.ca

Publié le 04 février 2009 à 07h05 | Mis à jour à 07h08

## Formation des préposés aux bénéficiaires: les aînés inquiets



Archives La Presse



**Ariane Lacoursière**  
La Presse

Les aînés du Québec s'inquiètent du fait que des préposés aux bénéficiaires manquant de formation pourraient bientôt leur prodiguer des soins de santé invasifs dans les résidences privées.

Comme l'a révélé La Presse hier, un projet de règlement autorisant les «non-professionnels» à prodiguer des soins invasifs dans les résidences privées pour aînés pourrait bientôt entrer en vigueur au Québec. Or, les préposés aux bénéficiaires qui prodigueront ces soins estiment ne pas être suffisamment formés pour le faire.

Pour l'Association des retraitées et retraités de l'éducation du Québec (AREQ), cette situation est inacceptable. «Les personnes âgées en perte d'autonomie qui se résignent à déménager dans une résidence d'hébergement doivent s'y sentir en sécurité et être assurées d'y recevoir des soins adéquats. Même les préposés aux bénéficiaires manifestent leurs inquiétudes. C'est pour le moins troublant», dit la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas.

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) déplore quant à elle que le gouvernement confie de plus en plus de soins à des non-professionnels. «La formation qu'on leur donne est très variable. On veut que la formation soit balisée. Parce qu'on s'inquiète de la sécurité des personnes vulnérables», dit le directeur général de la COPHAN, Richard Lavigne.

Selon lui, Québec «ouvre une boîte de Pandore», en confiant de plus en plus de soins à différents intervenants. «C'est de plus en plus anarchique ce dossier-là», ajoute-t-il.

À la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), on croit aussi qu'il faut s'assurer que la formation offerte aux non-professionnels soit complète et de qualité. «On veut que les préposés aux bénéficiaires donnent de l'insuline. Mais pour ça, il faut les former adéquatement», dit la présidente de la FIQ, Lina Bonamie.

Actuellement, on demande aux infirmières des centres de santé et de services sociaux (CSSS) du Québec de former les non-professionnels. Mais les infirmières sont si débordées que les formations offertes sont brèves et incomplètes. Pour Mme Bonamie, cette situation n'a rien d'étonnant. «Les infirmières elles-mêmes n'ont souvent pas le temps d'être libérées pour aller suivre de la formation d'appoint. Je peux très bien m'imaginer qu'elles ne peuvent pas être libérées pour aller enseigner», dit-elle.

---

Copyright © 2000-2009 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.